

VENTE DE LUNETTES EN LIGNE

Des fournisseurs de lunettes non réglementés incitent les consommateurs à acheter des lunettes et des lentilles de contact en ligne sans garantie de qualité ni de responsabilité. Établir une ordonnance sans procéder à un examen complet de la vue pose un risque pour le public qui pourrait recevoir des soins inférieurs aux normes établies.

Problèmes liés à l'achat d'articles de lunetterie en ligne :



La vente de lunettes sur Internet doit respecter les principes suivants de la distribution optométrique :



Pour votre protection, assurez-vous que :

vous ayez une **ordonnance récente et valide pour les lunettes** délivrée par un optométriste ou un médecin

les mesures exactes de vos montures ou de vos lentilles aient été prises par un professionnel réglementé des soins oculovisuels

que vos lunettes soient vérifiées, adaptées et ajustées par un professionnel réglementé des soins oculovisuels

vous ayez une **ordonnance récente et valide pour les lentilles de contact** délivrée par un professionnel réglementé des soins oculovisuels.



Mise en garde des consommateurs

Un Canadien sur sept sera atteint d'une maladie oculaire grave au cours de sa vie. Les consommateurs doivent savoir qu'un test effectué en ligne pour déterminer la puissance des lentilles requise pour corriger une vision floue — sans que les yeux ne soient examinés par un optométriste ou un ophtalmologiste — ne constitue **PAS** un examen complet de la vue. Quiconque prétend avoir effectué un examen de la vue sans procéder à un examen physique en personne induit un patient en erreur en lui disant que ses besoins en santé oculo-visuelle ont été satisfaits.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les énoncés de position de l'ACO :

[Distribution par Internet](#)

[Examens de la vue en ligne](#)

[Validité d'une ordonnance](#)